

REUNION DU 10 DECEMBRE 2022

2022-2023

Décembre

N°4

Début Réunion : 9h30

Lieu : Salle Allier – Bâtiment de l'instruction – Place du Postel – à Brioude

1. Mystère du Jour :

- Présentation du mystère de Jacqueline :

Vous trouverez les explications en pièces jointes, les indices, et les pistes à explorer.

Si vous souhaitez prendre part à la résolution de ce mystère n'hésitez pas. Vous pouvez joindre Jacqueline directement si vous possédez des informations pouvant l'aider dans ses recherches. Nous ferons un point lors de la prochaine réunion.

2. Projets en cours et à venir :

a) Les lieux disparus :

Continuation des recherches :

- Le moulin de Violette (Commune de Saint-Beauzire) : Recherches effectuées par Jacqueline,
- La Brousse (Commune de Chaniat : Recherches effectuées par Johann et Laurence
- Combenaire (commune de Saint-Beauzire) : recherches effectuées par Patricia
- La Palle (Commune de Lubilhac) : recherches effectuées par Jacqueline
- Le Cellier (Commune de Paulhac) : Recherches effectuées par Jacqueline

Recherches à entreprendre :

- Rouchon 1 sur la commune de Montclard.
- Château de La Chaise-Dieu (Début de recherches faites par Elisabeth)
- Si vous souhaitez travailler sur d'autres lieux disparus, lancez-vous.

Nous avons également fait un point sur les différents axes de travail possibles concernant les lieux disparus :

Recensement, cadastre, presse ancienne, travail à faire sur le nom des villages, Photos des sites, contact avec les mairies ou les habitants des communes, travail sur les familles ayant habité ces lieux (Généalogie, migration...), historien local, bibliothèque municipale. N'hésitez pas à nous dire si vous voyez d'autres pistes à explorer.

b) Don de Docs :

Certaines familles ont en leur possession des documents concernant des familles auvergnates (*actes notariés, livret de famille, documents militaires et religieux, photographies anciennes, faire-part, documents divers*), ces familles ne souhaitent pas les jeter mais ne savent qu'en faire. Il s'agit donc pour l'association de les collecter, les étudier et les archiver (l'archivage se fera dans un premier temps chez Patricia).

Une affiche a été réalisée et sera diffusée dans la presse locale, auprès des mairies, des maisons de retraite, et sur les réseaux sociaux).

Vous trouverez l'affiche en pièce jointe.

c) Jean-Pierre travaille également sur la réalisation de l'arbre généalogique d'une personne extérieure à l'association. Enquête en cours.

3. Communication

- Johann a créé le BLOG de l'association, à nous de l'agréments à notre souhait (en passant par Johann)

- Johann a également mis en place un groupe WhatsApp, afin d'échanger plus facilement entre membres de l'AGABE. Il vous enverra un lien afin de vous connecter.

Pensez à télécharger l'application sur votre téléphone.

Le groupe est déjà bien actif !

- Sophie se propose de nous partager des supports de formation concernant les TSA (Tables de successions et absences) afin d'apprendre à les utiliser et connaître leur utilité.

Je vous ferai donc passer un mail afin de télécharger ces fichiers.

4. Prochaines réunions

Samedi 07 janvier, salle ALLIER de 9H30 à 12/13h : intervention de MME IDJEDD, mise en place de l'atelier patois. (Madame Idjedd ne restera pas sur la totalité de la réunion, elle vient simplement faire un point sur sa future intervention)

Si vous avez des envies, des attentes vis-à-vis de l'atelier Patois, nous pourrions en discuter avec Mme IDJEDD.

5. Divers

Lors de la prochaine réunion, nous essayerons de faire une mise en commun de nos recherches sur l'arbre australien.

Fin de Réunion : 12H

Hors de propos :

Pour rappel, assister aux réunions n'est pas une obligation, tout comme la participation aux ateliers. Chacun est libre de faire comme il veut en fonction de sa vie perso/pro, de ses envies, et de ses contraintes.

De plus, Les horaires des réunions sont fixés dans le but d'avoir un cadre, mais vous êtes libres d'arriver et de partir quand vous le souhaitez.

Enfin pour une raison d'assurance (Nombre limité de places par salle), il faudrait dans la mesure du possible m'informer de votre absence-présence aux réunions (sms, mail, téléphone) afin que nous soyons toujours couverts. Merci à tous,